



## ACANTHE DEVELOPPEMENT

Société Européenne au capital de 19 991 141 euros

Siège social : 2 rue de Bassano - 75016 PARIS

735 620 205 RCS PARIS

### RESULTAT DU VOTE DES RESOLUTIONS

#### A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 25 JUI 2015

L'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire de la Société s'est tenue le 25 juin 2015, à 11 heures.

30 actionnaires étaient présents, représentés ou ont voté par correspondance. Ils possédaient 73 403 830 actions sur les 147 125 260 actions formant le capital à cette date et ayant droit de vote, soit 49,89 %. Les 147 125 260 actions représentent un nombre égal de voix.

L'ensemble des résolutions a été adopté, à l'exception des 4ème (sans objet) et 22ème résolutions qui ont été rejetées, selon le détail ci-dessous :

Résolutions		Votes exprimés (en nombre de voix et en %age)						Nombre de voix exprimées	Proportion du capital qu'elles représentent
		Pour		Contre		Abstentions			
		en nombre de voix	en %age	en nombre de voix	en %age	en nombre de voix	en %age		
1ère résolution : Approbation des comptes sociaux et quitus aux Administrateurs	AGO	73 403 830	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	73 403 830	49,89%
2ème résolution : Approbation des comptes consolidés	AGO	73 403 830	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	73 403 830	49,89%
3ème résolution : Affectation du résultat ; Distribution de dividendes	AGO	73 109 438	99,60%	294 392	0,40%	0	0,00%	73 403 830	49,89%
4ème résolution : Option pour le paiement du dividende ordinaire en actions	AGO	977 124	1,33%	72 412 961	98,67%	0	0,00%	73 390 085	49,88%
5ème résolution : Conventions des articles L.225-38 et suivants du Code de Commerce	AGO	73 182 989	99,73%	201 344	0,27%	0	0,00%	73 384 333	49,88%
6ème résolution : Attribution de jetons de présence	AGO	73 384 333	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	73 384 333	49,88%
7ème résolution : Avis sur les éléments de rémunération de M. Alain Duménil, Président du Conseil d'Administration	AGO	73 351 340	99,96%	0	0,00%	32 993	0,04%	73 384 333	49,88%
8ème résolution : Avis sur les éléments de rémunération de M. Patrick Engler, Directeur Général	AGO	73 149 996	99,68%	201 344	0,27%	32 993	0,04%	73 384 333	49,88%

9ème résolution : Avis sur les éléments de rémunération de M. Philippe Mamez, Directeur Général Délégué	AGO	73 149 996	99,68%	201 344	0,27%	32 993	0,04%	73 384 333	49,88%
10ème résolution : Ratification de la nomination de M. Jean Fournier, Administrateur	AGO	73 384 333	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	73 384 333	49,88%
11ème résolution : Renouvellement du mandat d'Administrateur de M. Jean Fournier	AGO	73 182 989	99,73%	201 344	0,27%	0	0,00%	73 384 333	49,88%
12ème résolution : Renouvellement du mandat de co-Commissaire aux Comptes titulaire de Deloitte & Associés	AGO	73 384 333	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	73 384 333	49,88%
13ème résolution : Renouvellement du mandat de co-Commissaire aux Comptes suppléant de B.E.A.S	AGO	73 384 333	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	73 384 333	49,88%
14ème résolution : Autorisation de mis en place d'un nouveau programme de rachat d'actions	AGO	73 327 629	99,92%	56 704	0,08%	0	0,00%	73 384 333	49,88%
15ème résolution : Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes	AGO	73 182 989	99,73%	201 344	0,27%	0	0,00%	73 384 333	49,88%
16ème résolution : Pouvoirs en vue des formalités	AGO	73 384 333	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	73 384 333	49,88%
17ème résolution : Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet de réduire le capital social par annulation des actions auto-détenues	AGE	73 384 333	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	73 384 333	49,88%

18ème résolution : Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital par émission, avec maintien du DPS, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance	AGE	73 126 285	99,65%	258 048	0,35%	0	0,00%	73 384 333	49,88%
19ème résolution : Délégation de compétence donnée au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à l'augmentation du capital par émission, avec suppression du DPS, d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance	AGE	72 986 107	99,46%	398 226	0,54%	0	0,00%	73 384 333	49,88%
20ème résolution : Autorisation d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires	AGE	73 126 285	99,65%	258 048	0,35%	0	0,00%	73 384 333	49,88%
21ème résolution : Autorisation donnée au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital social dans la limite de 10% en vue de rémunérer des apports en nature	AGE	73 384 333	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	73 384 333	49,88%
22ème résolution : Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à une augmentation de capital réservée aux adhérents d'un PEE	AGE	1 033 828	1,41%	72 350 505	98,59%	0	0,00%	73 384 333	49,88%
23ème résolution : Plafond global des augmentations de capital	AGE	73 126 285	99,65%	201 344	0,27%	56 704	0,00%	73 384 333	49,88%
24ème résolution : Modification de l'article 15 des statuts afin de ne pas conférer de droit de vote double	AGE	73 327 629	99,92%	56 704	0,08%	0	0,00%	73 384 333	49,88%

25ème résolution : Modification de l'article 34 relatif aux conditions d'admission aux assemblées générales	AGE	73 384 333	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	73 384 333	49,88%
26ème résolution : Pouvoirs en vue des formalités	AGE	73 384 333	100,00%	0	0,00%	0	0,00%	73 384 333	49,88%